

ISRAËL SE DÉCHAÎNE SUR UN LIBAN DÉCHIQUETÉ



«Si le message n'a pas été reçu, nous en enverrons un autre» — Israël

Khader avait vu juste...

D'après Reuter, AFP, UPI, AP

Les raids israéliens les plus importants depuis 1978 au Liban ont fait, selon des sources palestiniennes, près de 150 morts et près de 600 blessés hier et ce n'est — en dépit de nombreuses protestations internationales, américaines y compris — probablement qu'un début: le premier ministre Begin annonce en effet, pour la première fois officiellement, que les zones de population civile du Liban ne seront plus épargnées durant les opérations militaires israéliennes contre des objectifs palestiniens.

Israël continue à parler d'opérations «défensives» pour décrire les bombardements du type de ceux qui ont frappé hier plusieurs points du Liban, principalement le quartier très densément peuplé de Fakhani, dans la partie sud de Beyrouth, où Israël visait diverses bases opérationnelles de mouvements palestiniens ou arabes.

Effectivement, trois postes de commandement pro-palestiniens ont été touchés dans Fakhani, mais c'est dans les populations civiles, tant libanaises que palestiniennes, que les coups paraissent les plus durement ressentis. Selon des témoins, au moins cinq îlots d'habitations se sont écroulés dans la partie touchée de Beyrouth sous le poids des bombes israéliennes.

Complètement désarçonné par les raids successifs, le président du Liban, M. Elias Sarkis, a

demandé officiellement en cours de journée une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies «pour examiner la situation qui va en s'aggravant au Sud-Liban et les attaques perpétrées par Israël d'objectifs civils dans la ville de Beyrouth».

Des correspondants signalent qu'une panique générale a frappé plusieurs quartiers de la ville hier contraignant des centaines de personnes à prendre la fuite vers le nord du pays, plus paisible. Quant à la grande région comprise entre Beyrouth et la frontière israélo-libanaise, elle est «à feu et à sang» selon un témoin, qui note que la destruction de neuf ponts ces dernières heures par l'aviation israélienne isole complètement une région qui représente, tant en surface qu'en population, le quart du Liban.

Même la télévision d'Etat israélienne reconnaît le fait: «Une guerre désormais totale, même si le prix doit en être lourd». La même télévision souligne qu'Israël a franchi une ligne en frappant au cœur même d'une population civile, dans le secteur musulman de Beyrouth.

L'ex-ministre de la Défense Moshe Dayan s'émue: il demande à Washington d'intervenir pour tenter d'obtenir un cessez-le-feu aux termes duquel les Palestiniens cesseraient leurs bombardements et Israël mettrait un terme à ses raids aériens au Liban. L'opposition

travailleuse est, elle aussi, inquiète: «Le problème israélien ne sera pas résolu par la force», estime le député Mordekhai Gour, ex-chef d'état-major, qui ajoute: «S'il y a beaucoup de morts, il y aura des complications politiques sérieuses».

Mais ceux du pouvoir ne semblent pas vouloir broncher: «Le message n'a pas été reçu, nous en enverrons un autre», a déclaré, froidement, le numéro deux — après le premier ministre Begin — de la lutte contre les organisations palestiniennes, le ministre de la défense, M. Mordekhai Zippori.

L'opération, a-t-il précisé, a été décidée parce que les Palestiniens n'ont pas pris note des avertissements précédents des Israéliens. Et M. Zippori d'ajouter: «Nous avons décidé d'attaquer le problème en attaquant la tête, qui est située à Beyrouth. Aussi nous avons attaqué les centres de commandement de deux organisations bien connues de meurtriers.»

«Meurtriers», «fascistes», sont des termes qui reviennent d'ailleurs dans la bouche de divers porte-parole pro-palestiniens pour qualifier les raids israéliens. L'un d'eux ajoute: «Nous tenons à souligner la responsabilité de l'Amérique et de son président qui ont approuvé l'agression perfide qui a causé de lourdes pertes parmi les femmes, les enfants et les vieillards libanais et palestiniens.»

Un porte-parole militaire palestinien a indiqué pour sa part des fedayine poursuivront le bombardement des localités israéliennes de Galilée aussi longtemps qu'Israël «persévéra dans son action de génocide contre les peuples palestinien et libanais. Nous avons été contraints de bombarder ces régions afin de faire taire les sources de feu israéliennes qui dévastent les villes et villages du Sud-Liban».

Un peu partout dans le monde, les réactions frisent la consternation. Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, s'est déclaré «atterré et choqué» devant «l'intense escalade de la violence au Liban». Dans un communiqué, M. Waldheim condamne en outre «le bombardement de centres civils à population dense, bombardement causant des centaines de pertes civiles».

En Egypte, seul pays du monde arabe à avoir signé la paix avec Israël les raids d'hier ne sont pas passés inaperçus. Le ministre des Affaires étrangères a fait savoir que «cette agression israélienne au Liban constituait une escalade de la situation dans cette région et un obstacle sur la route de la paix». Coïncidence ou non, dans le même temps, l'Egypte et Israël paraissent à Londres l'accord sur l'établissement d'une force multinationale avec participation américaine dans le Sinaï.

Reagan ajourne la livraison des F-16

d'après AFP, UPI, Reuter

Tout en déplorant, dans une déclaration officielle du Département d'Etat, «l'escalade progressive de la violence» et en soulignant l'impérieuse nécessité qu'un «cessez-le-feu soit établi dans cette région volatile», le gouvernement américain a ajourné, hier, sa décision sur la levée éventuelle de la suspension des livraisons de chasseurs F-16 à Israël. Le ministre israélien des Affaires étrangères a qualifié immédiatement cette décision d'injuste.

«Le gouvernement israélien, a déclaré M. Yitzhak Shamir, exprime sa réprobation. Si c'est le prix qu'il faut payer pour la défense et la sécurité de notre pays, nous ne le regrettons pas. Mais c'est une décision injuste. De toute façon, a-t-il conclu, nous continuerons à assurer la défense d'Israël.»

Avant l'annonce de Washington, M. Shamir avait laissé entendre que des avions de fabrication américaine avaient été utilisés lors des raids sur le Sud-Liban en estimant que «ce n'était pas la première fois, ce que tout le monde sait bien». M. Shamir avait ajouté qu'Israël continue-

rait à bombarder les positions palestiniennes au Liban «jusqu'à ce qu'ils (les Palestiniens) cessent d'exister en tant qu'organisations armées».

Le bombardement de Beyrouth par l'aviation israélienne a



provoqué une crise dans les relations entre Israël et les Etats-Unis déjà fortement mises à l'épreuve depuis le raid du 7 juin sur la centrale irakienne de Tammouz. Le gouvernement américain n'est pas loin de penser qu'il s'agit d'une véritable provocation de la part de Tel-Aviv sur la capitale libanaise le jour où Washington s'appretait à annoncer officiellement la levée

de l'embargo sur la livraison de 4 avions F-16 à Israël.

«Il ne s'agit pas d'une simple coïncidence. Les Israéliens essayent de nous brouiller avec les Arabes» déclarait un haut-fonctionnaire américain. En décidant d'attendre jusqu'à mardi pour se prononcer sur le maintien ou la levée de l'embargo, le gouvernement américain a manifestement cherché à gagner du temps.

«L'examen de la question (des quatre avions) est toujours en

cours» a dit M. Dean Fisher, porte-parole du Département d'Etat. «Aucune décision n'a encore été prise. Nous prévoyons que l'examen sera terminé avant une nécessaire décision sur des livraisons ultérieures.»

La conférence de presse quotidienne du Département d'Etat au cours de laquelle devait être annoncée la décision sur les F-16

avait été retardée d'une heure par une série de consultations intensives provoquées au sein du gouvernement américain par les violents bombardements effectués hier matin par l'aviation israélienne sur Beyrouth.

«Le gouvernement américain déplore l'intensification de la violence et regrette profondément les pertes subies par la population civile», a dit M. Fisher sans condamner Israël. Il a simplement constaté que «au cours des semaines passées... la violence s'est étendue à des zones plus larges des deux côtés de la frontière entre Israël et le Liban».

L'impression prévaut à Washington que M. Begin a voulu «tester» le gouvernement Reagan sur le terrain explosif du Proche-Orient où le président Reagan veut préserver le peu de crédibilité qui lui reste dans cette région où la «collusion» entre les Etats-Unis et Israël est périodiquement dénoncée dans certaines capitales arabes. Le président Reagan a demandé à M. Philip Habib de se rendre immédiatement en Israël afin de faciliter l'organisation de ce cessez-le-feu mais les observateurs politiques sont assez sceptiques sur les chances de M. Habib.

Finalement, le porte-parole a refusé de dire si l'incapacité de l'administration à terminer son enquête sur Tammouz était liée aux nouvelles attaques d'Israël.

LIMASSOL (Chypre) — C'était en septembre dernier. Dans un petit café en marge de l'Université Libre de Bruxelles, Naim Khader, le plus chevronné des représentants palestiniens en Europe et l'un de ceux à qui l'on attribue la fameuse initiative du dialogue euro-arabe, me décrivait un sombre avenir pour l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) et le monde arabe en général.



D'après Naim, très proche des plus importantes personnalités de la Communauté Economique Européenne (de Claude Cheysson, entre autres, qui est devenu depuis ministre français des Relations Extérieures), l'émergence d'un surplus mondial de pétrole affaiblirait considérablement l'OPEP, l'écroulement de la révolution iranienne consacrerait l'effritement du Front du Refus arabe constitué de la Syrie (qui était alors en pleine ébullition contre le régime du président Hafez Al-Assad), de l'OLP, du Sud-Yémen, de la Libye et de l'Algérie et le nouveau cercle d'alliés arabes tissé par la nouvelle politique américaine de confrontation contre l'URSS diviserait davantage encore la région. Bref, autant de facteurs nuisibles à la cause palestinienne.

Claude Cheysson n'avait-il pas confié, lors d'une rencontre privée aux Nations Unies, qu'il suffirait d'attendre encore quelques années d'ici 1985 pour profiter de la faiblesse accrue de l'OPEP et arracher ainsi des concessions finales au monde arabe? Ces commentaires m'étaient venus d'un diplomate nord-américain et Naim Khader a dit de voir son scénario ainsi confirmé par un homme aussi prestigieux que Cheysson. Khader lui-même craignait l'élection de Mitterrand car il appréhendait justement la reprise de rapports étroits entre socialistes français et israéliens.

Presque un an plus tard, Naim n'est déjà plus, assassiné qu'il fut en pleine rue de Bruxelles peu après la victoire éclatante de Mitterrand.

L'OPEP traverse aujourd'hui la plus grave crise de son histoire. Aidée activement par l'indus-

trie pétrolière britannique et américaine qui a réduit substantiellement ses prix de l'or noir. L'Arabie Saoudite risque le tout pour le tout pour mettre au pas

ROBERT POULIOT
collaborateur spécial

une organisation dont le contrôle lui échappe depuis l'explosion iranienne de 1978-79. Aucune hausse pondérée des prix n'est à prévoir du côté de l'OPEP avant 1983. Cette année seulement, la perte d'au moins 2,5 millions de barils par jour d'exportations depuis janvier par une majorité d'Etats-membres de l'OPEP par suite de la surproduction séoudienne devrait coûter quelque 35 milliards de dollars en revenus non-empochés. Les pays les plus affectés sont comme par hasard l'Algérie, la Libye et le Koweït, trois pays très proches de l'OLP même si le dernier se veut plus modéré et ne fait pas partie du camp du refus.

Et hier, le scénario de Khader atteignait presque son climax. Au terme de cinq bombardements militaires en une semaine contre les positions palestiniennes au Liban, Israël assénait son coup le plus meurtrier et spectaculaire en plein centre de Beyrouth contre les quartiers généraux de l'OLP, sans que la Syrie n'ait eu le moindre recours à ses batteries de missiles SAM-6. Depuis 1948, cette attaque contre un centre arabe aussi peuplé est sans précédent. Il faut désormais se demander comment et combien de temps encore Anouar Al-Sadate, le président égyptien, pourra respecter les termes de son traité de paix avec l'Etat hébreu sans broncher et sans être encore plus gravement mis au banc de la nation arabe.

Certes, Nasser, son prédécesseur, n'avait guère bougé au cours de Septembre noir 1970 lorsque les troupes jordaniennes avaient décidé d'écraser dans l'oeuf l'émergence du pouvoir parallèle palestinien sur la rive orientale du Jourdain. L'été suivant, lorsque la deuxième ronde avait repris au plus fort à Amman, Sadate n'avait pas réagi.

La terre de feu libanaise, qui s'est à nouveau embrasée hier comme jamais auparavant, a été marquée d'une nouvelle escalade menant tout droit à la guerre totale, selon le communiqué officiel émis par les autorités israéliennes.

Selon Khader, si un Etat palestinien n'était pas créé d'ici 1985, c'en serait fait de ce vieux rêve visant à rebâtir un pays sur les lambeaux de la Palestine arabe d'avant 1948. Au cours d'un second entretien en février, Khader me reconfirmait le tout avec encore plus d'assurance. Comme quoi, il faudra surveiller de plus près la réplique totale qu'opposera l'OLP au cours des prochains mois à l'offensive totale israélienne, une réaction qui promet cette fois de déborder les frontières libanaises pour s'étendre jusqu'au golfe car l'éclatement des rangs arabes s'accélé-

LES RUES DE MONTRÉAL

THÉRIEN, rue (?)

A la mémoire de J.-V. Thérien, curé de la paroisse Saint-Zotique où cette voie est située, et dont un tronçon a été donné à la Ville en 1913 par la fabrique de la paroisse. Axe nord-sud croisant Notre-Dame à l'est de Côte-Saint-Paul.

§§§§

TILLY, rue de (1947)

En souvenir de Tilly-la-Campagne, petit bourg situé sur la route de Falaise, où les troupes canadiennes livrèrent des combats pendant la campagne de Normandie en 1944. Axe nord-sud à partir de Douglas, à l'est de Canora.

§§§§

TRAFALGAR, avenue et chemin (1923), place (?) TRAFALGAR HEIGHTS (1953)

En souvenir de la tour Trafalgar, qui surplombait les ac-

tuelles avenues Trafalgar et Belvédère, près du chemin de la Côte-des-Neiges. Cette tour fut érigée entre 1805 et 1825 pour commémorer la victoire par l'amiral Nelson à Trafalgar, le 21 octobre 1805, aux dépens de la flotte franco-espagnole. Il est quand même étonnant que cinq lieux portent essentiellement le même nom, et surtout que deux d'entre eux soient venus s'ajouter depuis 1950.

Le chemin Trafalgar s'étend vers le nord à partir de l'avenue Trafalgar, à l'ouest de Côte-des-Neiges.

La place Trafalgar s'étend vers le nord-est à partir de Côte-des-Neiges, tout près de l'intersection de l'avenue Trafalgar.

Trafalgar Heights s'étend vers l'est à partir de Côte-des-Neiges, au nord de l'avenue Trafalgar.

Enfin, Upper Trafalgar Heights est un cul-de-sac construit à flanc de montagne, à partir de la place Trafalgar, à l'est de Côte-des-Neiges.

■ Pour la première fois, des originaux de Picasso, Braque, Dali, Moore, Chagall, Cockerell, vont sortir de France. L'occasion: la mise en vente à Montréal d'une bouteille de vin qui sera faite dans le cadre d'une exposition de peinture exceptionnelle. Tous ces noms célèbres font en effet partie du groupe de peintres de renommée internationale qui ont produit des toiles ayant servi à l'illustration d'étiquettes du Château Mouton-Rothschild.

FRANÇOISE KAYLER

Pour nous, cette exposition aura une importance particulière: Jean-Paul Riopelle, qui a signé la dernière étiquette, celle du millésime 1978 de ce Pauillac, Premier Grand Cru Classé, sera présent lors du lancement à Montréal de cette bouteille de collection. Son nom s'ajoute à ceux qui, depuis 1945, ont habillé les bouteilles de ce Château bordelais. Les originaux, sortis pour la première fois des archives du château qui possède d'autre part un musée reconnu, seront exposés à Montréal.

Tout se passe encore sous le couvert du demi-silence. La date ne semble pas encore précisée, mais tout devrait se dérouler entre le 20 et le 27 septembre. L'endroit semble encore imprécis mais tout laisse supposer que

DES ÉTIQUETTES CÉLÈBRES SUR UNE BOUTEILLE DE VIN

Exposition à Montréal: de toiles de grands maîtres, sorties de France pour la première fois

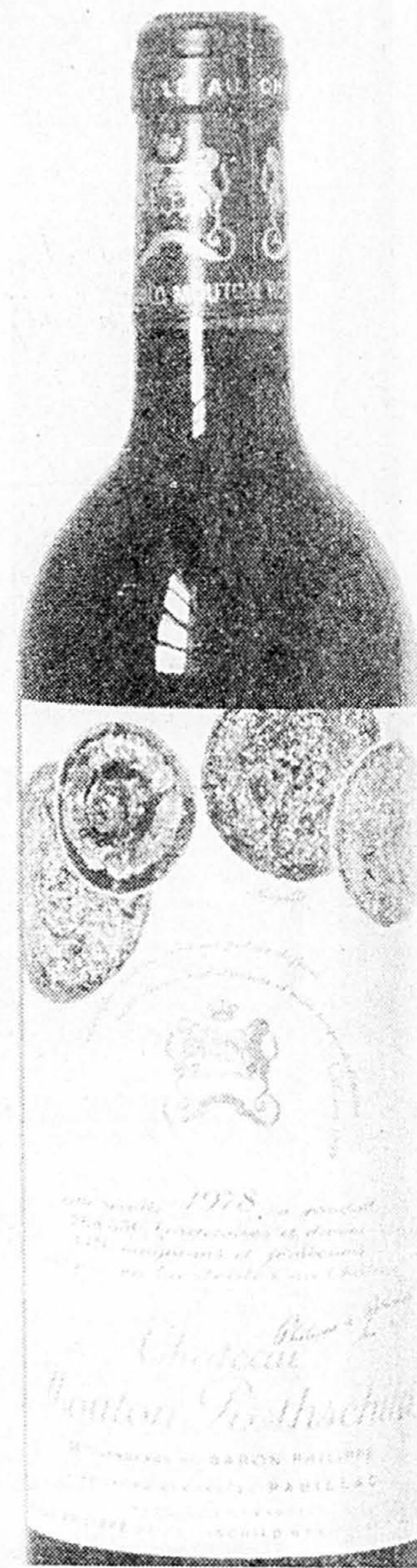
l'exposition aura lieu au Centre d'Art du Mont-Royal.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la maison Gravel Liqueur Ltee, importatrice de Mouton depuis 1968, a commandé 500 caisses, arrivées dans les entrepôts de la SAQ et qui attendent le feu vert de septembre pour entrer sur le marché. Le prix ne semble pas avoir encore été déterminé. On sait qu'à New York, la bouteille est vendue \$15 (monnaie américaine).

Jean-Paul Riopelle a confirmé sa présence au lancement de ce vin attendu autant par les collectionneurs que par les amateurs. La baronne Philippine de Roth-

schild, fille du Baron Philippe et présidente du Conseil d'administration de Mouton ainsi que Philippe Cottin, PDG de la maison, seront à Montréal pour ce «vernissage» exceptionnel.

C'est au lendemain de la dernière guerre mondiale que le Baron Philippe eut l'idée de demander à des peintres de renom d'habiller les bouteilles du château Mouton-Rothschild qui, contrairement aux autres châteaux, ne fut classé qu'en 1973. C'est la première fois que la maison bordelaise fait appel à un artiste québécois. Et ce n'est d'ailleurs pas la seule première, puisque cette année deux toiles de Riopelle au lieu d'une ont été retenues!



Une illustration d'étiquettes de haute tenue.

Chaque caisse de douze bouteilles en fait d'ailleurs mention. Dans chacune, un message est livré: «Vous avez ouvert une caisse de Mouton-Rothschild 1978, bouteilles aux étiquettes illustrées par Riopelle. Riopelle a composé deux mises en page. Entre les deux, subtile différence. Ne pouvant choisir, le Baron Philippe fit imprimer autant d'étiquettes de chaque. Au hasard des emballages, les deux devraient se trouver dans cette caisse.» Et l'on ajoute... «collectionneurs ayez bon oeil».

Il y aura donc deux étiquettes différentes. Au lieu d'une bouteille, les collectionneurs en achèteront deux...

Mais sur chacune des étiquettes on pourra lire: «Cette récolte 1978 a produit 268.350 bordelaises et demie, 3.170 magnums et jéroboams, tout mis en bouteilles au Château».

On pourra lire aussi ces lignes poétiques que Emile Nelligan composa en 1898: «et parfois radieux dans nos palais de foins nous déjeunions d'aurore et nous soupions d'étoiles»...

Une histoire de viol qui tourne au vinaigre...

■ WINNIPEG (d'après CP) — Un Manitobain s'est attiré les foudres de son auditoire, mercredi soir, en relatant une histoire de viol qui se voulait drôle à l'occasion d'un banquet organisé par le 11e Congrès canadien pour la prévention du crime.

Le juge Robert Trudel a raconté l'histoire d'un orateur qui avait déclaré à son auditoire que, selon les statistiques, une

Newyorkaise pouvait s'attendre à être violée par quatre personnes et demi; une des personnes présentes aurait alors fait remarquer qu'il était dommage qu'elle doive attendre si longtemps...

Une trentaine des 650 délégués quittèrent la salle avant que le juge Trudel ait terminé son allocution; il s'est par ailleurs refusé à présenter des excuses à plusieurs personnes qui le lui avaient demandées.

SUPER DE TAPIS SOLDE

JUSQU'À

50%

MOITIÉ-MOITIÉ

0%

DE RABAIS

TAPIS MÉTROPOLITAIN coupe ses prix de moitié sur des tapis et prélarls de toute qualité.

RÉDUCTION JUSQU'À 50%... y a que TAPIS Métropolitain pour en faire autant.

TOUT EST EN VENTE

TAPIS: des tapis de marques réputées dans une gamme de coloris des plus à la mode.

SOUS-TAPIS: une grande variété de sous-tapis moelleux.

PRÉLARLS: des prélarls sans cirage de couleurs et de motifs variés.

COUPONS: des coupons de tapis de qualité.

ET TOUT EST GARANTI

Garantie de marchandise de première qualité

Garantie de 100 jours du plus bas prix

Garantie à vie sur l'installation

VENTE

VENTE

VENTE



"La variété ça les connaît eux aussi."

TAPIS Métropolitain

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

Service d'achat à domicile GRATUIT
327-6065

MONTREAL
5855 est. rue Jean-Talon
(entre le boul. Langelier et
Les Galeries d'Anjou) 254-4524

BROSSARD
1875 rue Panama
(coin Taschereau à l'est du
Pont Champlain)

LASALLE
1580 rue Dollard
(face à David Boyer)

DOLLARD
3347 boul. des Sources
(voisin de Canadian Tire)

LAVAL
1775 boul. St-Martin
(à l'est du boul. Le Corbusier)

LONGUEUIL
1834 chemin Chambly,
100 pi. au nord de Cure Poirier

ST-JEAN
Carrefour Le Johannais
182 boul. St-Joseph

CHATEAUGUY
109G rue d'Anjou
(face à Canadian Tire)



CHAMBRE DES COMMUNES

AUDIENCES PUBLIQUES

SOUS-COMITÉ DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE (QUÉBEC)

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale tiendra des séances publiques les lundi 28 septembre 1981 et mardi 29 septembre 1981, à Sherbrooke, et, les jeudi 1er octobre 1981 et vendredi 2 octobre 1981, à Percé.

Le but de ces séances sera d'étudier l'impact des politiques et des programmes du MEER au Québec en vue de les améliorer, compte tenu de l'objectif du ministère qui est d'exploiter toutes les possibilités de développement dans les régions économiquement faibles.

Les individus, les gouvernements provincial et municipaux, les organismes sociaux/économiques et les entreprises industrielles/commerciales qui comparaitront devant le Sous-comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis leur opinion dans un exposé écrit, avant le mercredi 26 août 1981.

Tous les mémoires, toute la documentation et toutes les demandes de renseignements devront être envoyés au:

Greffier du Sous-comité des programmes du MEER (Québec)
Chambre des communes
Ottawa
K1A 0A7
(613) 992-3084

Irénée Pelletier, députée
Président.

VENTE D'ENTREPÔT

4 JOURS SEULEMENT



PISCINES HORS TERRE

Garantie de 10 ans sur mur et structure.

(24' de DIAMÈTRE)

SPÉCIAL

\$1,199

Ce prix comprend:

- Piscine complète — Filtre de luxe — Sable pour filtre — Retour d'eau — Ecumoir automatique — Echelle sécurité — Aspirateur — Boyau 1 1/4" — Manche télescopique — Thermomètre — Trousse d'analyse — Support à manche.

Aussi piscines de 16 - 18 - 20 pieds de diamètre et piscines ovales disponibles.

PLUS DE PLAISIR AVEC TREVÉ ET C'EST GARANTI

TROTTOIRS

pour piscines creusées

Qu'il soit écaillé ou craqué, faites refaire votre trottoir, selon un procédé révolutionnaire.

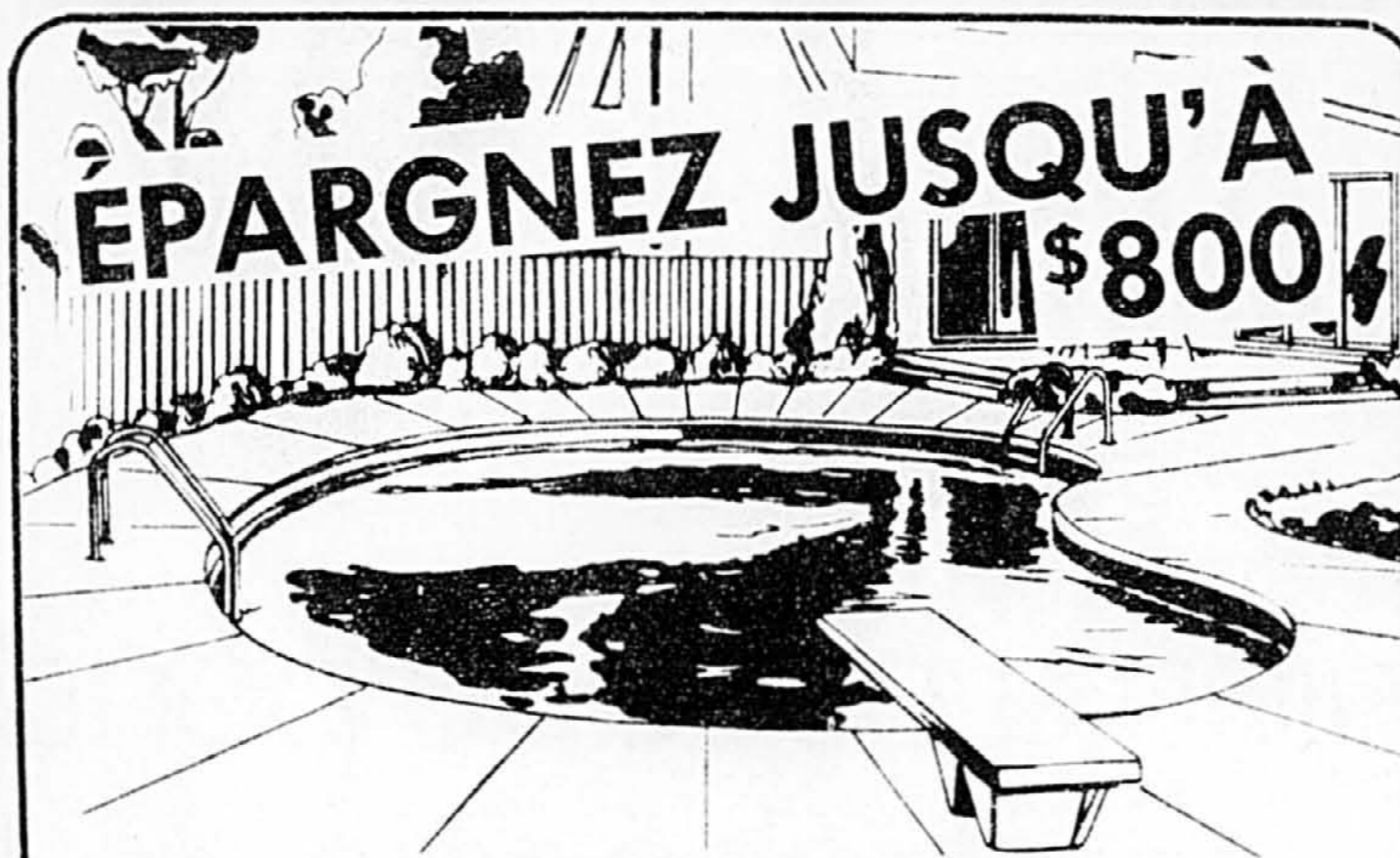
PRIX SPÉCIAL POUR JUILLET

TOILES SOLAIRES

SEALED AIR (AVEC BULBES)

Hors terre		Creusée	
15D	\$49 ⁹⁵	12 x 24	\$ 89 ⁹⁵
18D	\$64 ⁹⁵	14 x 28	\$121 ⁹⁵
21D	\$89 ⁹⁵	16 x 30	\$149 ⁹⁵
24D	\$109 ⁹⁵	16 x 32	\$159 ⁹⁵
28D	\$149 ⁹⁵	16 x 34	\$169 ⁹⁵
16 x 25	\$83 ⁹⁵	18 x 36	\$199 ⁹⁵
16 x 30	\$94 ⁹⁵	20 x 40	\$249 ⁹⁵
16 x 32	\$99 ⁹⁵	20 x 34	\$209 ⁹⁵

NOUS INSTALLONS NOUS-MEMES NOS PISCINES SANS INTERMÉDIAIRE ET ÇA C'EST VOTRE MEILLEURE GARANTIE



PISCINE CREUSÉE

et installée

Fond de béton. Filtre Jacuzzi, équipement complet, chlorinateur automatique, échelle, aspirateur complet et autres accessoires.

FOND DE CIMENT

pour piscines creusées

Le fond de votre piscine est en sable. Votre piscine a descendu et le fond est raboteux. Impossible de passer la balayuse...

C'est le bon temps de l'année pour refaire le fond de votre piscine en ciment.

TÊTE DE BALAYEUSE TRIANGULAIRE

Ord.: \$17.95 SPÉCIAL **\$11⁹⁵**



CHLORE GRANULÉ HI-CHLON

100 lb

\$114⁹⁵

CHLORE LIQUIDE

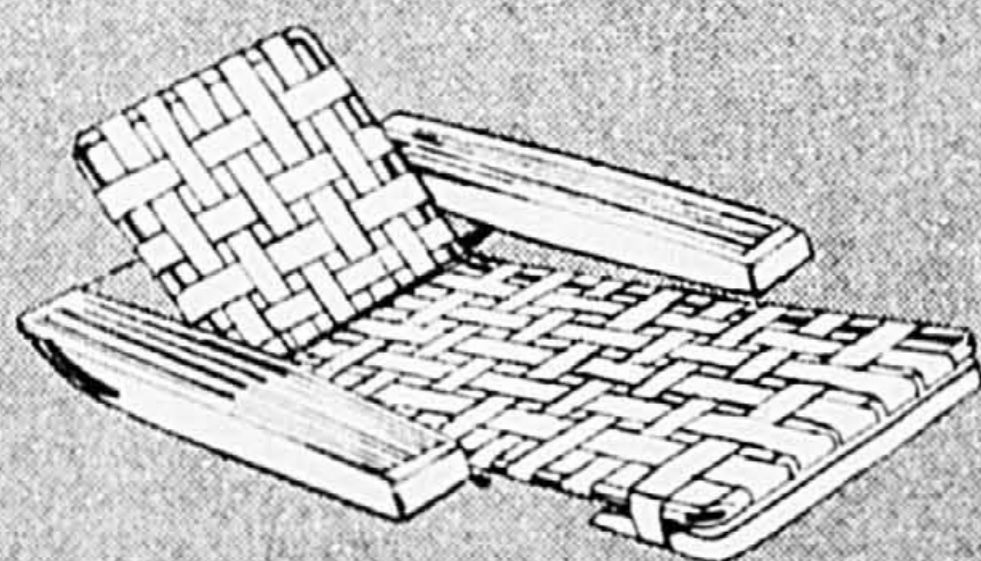
5 LITRES **\$1⁷⁵**
20 LITRES **\$4⁹⁵**

Contenant en sus

CARTOUCHES POUR FILTRES

Grandeur: 11 pouces Ord.: \$3.25 SPÉCIAL **\$1²⁵**

CHAISES FLOTTANTES



Ord.: \$42.95

SPÉCIAL **\$34⁹⁵**

Autres modèles disponibles.

PRODUITS CHIMIQUES



100 lb

\$129⁹⁵

AUTRES FORMATS EN SPÉCIAL

Tant qu'il y en aura.

TABLETTES DE CHLORE CONCENTRÉ

PRIX SPÉCIAL

STABILISATEUR ET CONDITIONNEUR

	Ord.	SPÉCIAL
1.59 kg	\$12.95	\$7 ⁹⁵
2.27 kg	\$16.95	\$10 ⁹⁵

ALGAECIDE PERMANENTE

7.5%
2 GALLONS POUR \$8

BÂTONS DE CHLORE CONCENTRÉ

PRIX SPÉCIAL

ÉCHELLES POUR PISCINES HORS TERRE DE DECK

Ord.: SPÉCIAL **\$36⁹⁵**

\$49.95

SECURITAIRE SPÉCIAL

Ord. **\$58⁰⁰**

\$78.00 **\$89⁹⁵**

\$125.00

SUPER RABAIS TOILES DE REMPLACEMENT

16'	\$109 ⁹⁵
18'	\$129 ⁹⁵
21'	\$159 ⁹⁵
24'	\$199 ⁹⁵

Autres grandeurs disponibles — Garantie 10 ans par le fabricant.

TOUS CES ARTICLES SONT EN QUANTITÉ LIMITÉE.

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN.

LES PISCINES



OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
LUN., MAR., MERC.
de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

JEU. et VEN. de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
SAMEDI, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
DIMANCHE, de midi à 5 h. p.m.

515, Boul. LABELLE Fabreville, Laval 622-9801

AUX SUPERMARCHÉS DOMINION MERCI

Dominion a occupé pendant plus de cinquante ans une place de tout premier ordre dans le marché québécois de l'alimentation. En ce sens et parce que des milliers de clientes et clients lui ont fait confiance, Dominion a bien mérité ses galons. Provigo remercie donc Dominion.

Provigo est fier de prendre la relève d'un grand, et la promesse qu'il fait aujourd'hui est de servir cette même clientèle avec toute sa rigueur et son professionnalisme, faisant aujourd'hui de Provigo le supermarché qui connaît le plus grand succès.

**Partout où il y avait un Dominion,
il y a maintenant un Provigo... rien d'autre!**

LES SUPERMARCHÉS  **provigo**



...votre bébé grandit...

Il fait ses premiers pas... il va à l'école... Gardez un souvenir de ces moments uniques: des photos professionnelles prises régulièrement chez Sears.

18 photos en couleur 8⁹⁵ en tout

y compris un dépôt de .95c

Pas de limite d'âge. L'ensemble comprend: 3 photos en couleur de 5 x 7 et 15 de format portefeuille. 95c de plus pour chaque personne supplémentaire sur la photo. Vous choisissez l'arrière-plan; nous choisissons les poses.

Disponibles Pour Achat Additonnel Portraits Double Images

Offre en vigueur pour des photos prises du 20 au 25 juillet

Côte-Vertu, St-Jérôme, Ville Brossard, St-Jean, Ville d'Anjou

HEURES: lun-mer 9:30-5:00, jeudi et ven. 9:30-8:00, sam. 9:00-4:00

Studio de Photographie

BÉBÉS • ENFANTS • ADULTES • GROUPES

Service de Passeport disponible Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

LES TORIES CRIENT À LA DICTATURE

Trudeau force l'ajournement des Communes

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau a forcé cette nuit l'ajournement des travaux des Communes à la mi-octobre, après une semaine d'attaques farouches de la part des conservateurs de M. Clark.

PAUL LONGPRÉ de notre bureau d'Ottawa

Devant le refus du leader conservateur d'accepter l'ajournement de la Chambre tant que le conflit postal qui frappe durement l'économie du pays ne sera pas en bonne voie de règlement, le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard a eu recours à une astuce de procédure pour lancer un débat d'ajournement qui ne pouvait se poursuivre plus tard que th cette nuit.

Furieux, les conservateurs ont refusé de consentir à une pause pour le dîner, pause qui n'est pas prévue le vendredi, puisque la Chambre ne siège pas le soir. Le leader parlementaire tory, M. Walter Baker a crié à la dictature, faisant valoir qu'aucun gouvernement du Commonwealth ne s'est jamais prévalu de la motion de clôture pour forcer un ajournement du Parlement. Premier orateur dans ce débat où la substance n'avait plus aucune importance, puisqu'il ne s'agissait que de durer une dizaine d'heures, le ministre des Postes, M. André Ouellet a été accueilli par un chahut indescriptible, les injures fusant des deux côtés de la Chambre. C'est d'ailleurs le climat qui a régné

tout au long de cette semaine de prolongation dans la cannicule imposée par les tories. Ces derniers ont accusé le gouvernement de fuir ses responsabilités face au conflit postal et de camoufler les responsabilités ministérielles et politiques dans l'affaire du cartel de l'uranium qui se trouve maintenant devant les tribunaux.

Les libéraux estiment quant à eux que leurs adversaires ne cherchent qu'à se faire du capital politique alors que ces deux questions ne peuvent se régler, à ce stade-ci, sur le parquet des Communes. Si le conflit des postes, confié présentement à la médiation du juge Gold allait s'emboîter à nouveau dans un cul-de-sac, il reste cependant probable que le gouvernement prenne lui-même l'initiative de convoquer une session d'urgence pour présenter une loi spéciale imposant aux postiers le retour au travail.

Session historique

On peut dire de cette session qui s'ajourne dans le chahut, au moment où l'intérêt se porte plutôt sur le Sommet économique, a eu un caractère historique. Bien déterminé à modifier les règles du jeu politique canadien, devant la poussée autonomiste des provinces, M. Trudeau a mené la contre-offensive fédéraliste sur deux points: la constitution et l'énergie.

Le débat constitutionnel, au comité parlementaire, en Chambre et en Cour suprême a dominé entièrement la scène

politique canadienne au cours de ces dix derniers mois de session. Devant l'opposition acharnée du conservateur Joe Clark, pour qui le projet constitutionnel libéral constitue une négation du fédéralisme canadien et une source de division encore plus grande pour le pays, le premier ministre Trudeau s'est finalement résolu à soumettre la question à la Cour suprême. Le jugement devrait tomber en août ou en septembre et le débat reprendra alors de plus belle, les huit provinces contestatrices étant bien déterminées à utiliser toutes les armes pour bloquer le projet piloté fermement par le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien.

Dans le domaine énergétique, devant l'impossible dialogue entre l'Albertain Pe-

ter Lougheed et le gouvernement fédéral sur le prix domestique du pétrole, la propriété des richesses naturelles et le partage des revenus fiscaux qu'elles génèrent, le gouvernement libéral a décidé la encore d'imposer unilatéralement une politique énergétique «nationale» qui ramène à Ottawa les leviers de développement énergétique du pays. Défendue par le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, cette politique marque par ailleurs une volonté gouvernementale de «canadianiser» le secteur pétrolier domestique qui soulève des inquiétudes dans les milieux d'affaires américains et jusqu'au Congrès.

Quant les travaux parlementaires reprendront, le 14 octobre, le premier ministre se trouvera plongé

dans un autre dossier qui provoquera une confrontation brutale avec les provinces: la renégociation des accords fiscaux entre les deux ordres de gouvernement. Le ministre des Finances, M. Allan MacEwen, a déjà affiché ses couleurs. Il entend réduire sa participation aux nombreux et coûteux programmes dont les frais sont partagés entre Ottawa et les provinces.

Si jamais Pierre Trudeau réussit ce triple périlleux, et il faudra bien quelques autres sessions pour y arriver, il pourra alors songer à un retour à la vie privée, définitif cette fois. Il se sera assuré que son successeur ne puisse faire autrement que de suivre les politiques qu'il a mises en place pour la construction d'un nouveau Canada.

CONFLIT QUÉBEC TERRE-NEUVE

Ottawa refuse de forcer la main à Hydro-Québec

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a opposé un refus catégorique à une requête de Terre-Neuve demandant à

PAUL LONGPRÉ de notre bureau d'Ottawa

Ottawa de permettre la transmission «forcée» de son électricité par le réseau québécois.

Enhardi sans doute par l'avant-projet de loi fédéral qui permettrait éventuelle-

ment au gouvernement fédéral d'exproprier au Québec un corridor permettant à Terre-Neuve de se relier à la Nouvelle-Angleterre par une ligne de transmission hydro-électrique, le premier ministre terre-neuvien, M. Brian Peckford avait adressé une telle requête, le 24 juin, au premier ministre Trudeau. Il félicitait par ailleurs Ottawa de son initiative et jugeait que la mesure fédérale était «un pas important vers la libéralisation du commerce interprovincial

de l'énergie électrique».

La réponse négative de M. Trudeau a été acheminée le 16 juillet et publiée hier. Dans sa lettre, le premier ministre fédéral semble vouloir tempérer les ardeurs de M. Peckford. Il indique que le document fédéral ne constitue pour le moment qu'un document de discus-

sion. Il a été déposé le 19 juin de manière à ce que «toutes les parties intéressées aient amplement de temps pour formuler leurs commentaires au cours de l'été».

Quant à trancher la question d'autorité en forçant le Québec à «offrir» ses facilités de transmission à Terre-Neuve, M. Trudeau s'y refuse.

«Outre qu'elle est très complexe sur les plans tant juridique que technique, écrit-il, la question des pouvoirs de transmission impliquerait une supposition de la part du gouvernement fédéral, soit qu'il peut contrôler une partie du réseau d'Hydro-Québec et même probablement du réseau de Terre-Neuve également. Le gouverne-

ment fédéral n'a pas l'intention de tenter de s'assurer ces pouvoirs additionnels qui, à son avis, ne sont pas nécessaires au libre acheminement, vers les marchés extérieurs de l'énergie électrique de Terre-Neuve.»

A la fin de sa lettre, le premier ministre Trudeau indique que son gouvernement

entrevoit les nouveaux pouvoirs que conférerait l'avant-projet de loi comme un «dernier recours», si la querelle Québec-Terre-Neuve ne pouvait se régler par voie de négociation. Mais il se dit en même temps convaincu que la question «devrait être réglée au moyen d'autres négociations entre les deux provinces».

La décision de Trudeau enlève une certaine ambiguïté au projet Lalonde

QUEBEC (PC) — Le rejet par le premier ministre Trudeau de la requête du premier ministre Brian Peckford de Terre-Neuve de lui donner le droit de se servir des lignes de l'Hydro-Québec pour transporter son électricité vers les marchés d'exportation est susceptible de clarifier la situation dans le contentieux énergétique Québec-Terre-Neuve.

C'est du moins ce qu'on estime, à Québec, où les autorités affirment que la réponse de M. Trudeau enlève un certain caractère d'ambiguïté au document présenté aux Communes, il y a trois semaines, par le ministre canadien de l'Énergie Marc Lalonde, visant à modifier les pouvoirs de l'Office national de l'Énergie (ONE).

Au Québec, le ministre de l'Énergie

et des Ressources, Yves Duhaime, a fait savoir par le biais d'un porte-parole qu'il n'avait pas l'intention de commenter la déclaration Trudeau et que la position du Québec demeure identique à celle exposée lorsque M. Lalonde eut exprimé l'intention de permettre à l'ONE d'exproprier un canal en territoire québécois pour permettre à Terre-Neuve d'exporter son électricité.

CANDIDAT LIBÉRAL DANS JOLIETTE

Michel Denis parlera de problèmes locaux

Ex-député libéral de Berthier à l'Assemblée nationale de 73 à 76, mais défait par son adversaire péquiste Jean-Guy Mercier en novembre 76, c'est d'abord et avant tout sur les problèmes locaux de Joliette et de sa région que le candidat libéral à l'élection partielle du 17 août, M. Michel Denis, entend axer sa campagne.

JACQUES BENOIT

Quels problèmes? «C'est l'économie régionale, tout ce dont le comté devrait bénéficier. Un autre problème majeur est celui de l'eau et aussi le besoin d'attirer des entreprises.»

Le clou

Flanqué du ministre Francis Fox, présent hier à la conférence de presse destinée à faire connaître sa candidature, M. Denis a ajouté que cela ne signifiait aucunement qu'il se refuserait à parler constitution, sujet, comme on sait, dont son principal adversaire M. Roch LaSalle a déjà annoncé qu'il serait l'un des clous sur lesquels il comptait taper sans relâche.

Pour ce qui est de la position de M. Denis à ce sujet, elle est simple et sans équivoque: «La décision de la Cour suprême est le point majeur, a-t-il expliqué à LA PRESSE, et c'est

de là que va sortir la position du gouvernement que je compte appuyer sans restriction.»

Cinq minutes

Quarante-neuf ans, père de quatre enfants, propriétaire d'un restaurant «Dairy Queen» à Joliette depuis 12 ans, M. Denis qui se décrit comme «un pur-sang du parti» (il est militant libéral depuis 1952), a été nommé candidat jeudi, à minuit, par la commission électorale du Parti libéral fédéral, après consultation de l'association locale et des organisateurs.

L'unanimité s'est faite sur son nom, a signalé hier à ce propos la présidente de l'association locale, Mme Françoise Gagnon, quoique, a-t-elle ajouté, il ait fallu 10 jours pour en arriver à cette décision, alors que le candidat aux élections de février 80, M. Gilles Ratelle, refusait, lui, de sauter encore une fois dans l'arène.

«J'étais à la pêche quand on a mentionné mon nom, a raconté pour sa part M. Denis. J'étais en vacances pour le mois de juillet. Quand on fait de la politique depuis 20 ans, on est toujours intéressé: on m'a donné cinq minutes pour me décider — et je me suis décidé.»

Des jours ensoleillés

Excellentes, disait-on hier, au club

de golf de Joliette où s'est tenue la conférence de presse, au sujet des chances de M. Denis d'arracher la circonscription à M. Roch LaSalle qui en a été le député sans dérogir de juin 68 à sa démission en mars dernier: les organisateurs de M. Ratelle ont assuré le candidat de leur appui. «LaSalle est coincé, il a trop changé d'opinion et d'attitudes» (disait M. Denis), le comté va élire cette fois le candidat du parti au pouvoir. Etc.

«Parrain» de la circonscription (selon l'expression de Mme Françoise Gagnon) dont il défend les intérêts à Ottawa faute d'un député libéral sur place, le ministre Francis Fox a pour sa part déclaré qu'il y serait présent pendant la campagne dans la mesure du possible.

Il s'attend même, a-t-il précisé à LA PRESSE, que d'autres ministres, comme MM. Ouellet et Jean Chrétien, «viennent y faire un tour», sans parler des députés des circonscriptions limitrophes, tels MM. Roland Comtois (Terrebonne) et Antonio Yanakis (Berthier) présents hier et qui sans doute s'y remontront d'ici le 17 août.

Entre-temps, beaucoup de pain sur la planche pour M. Denis: 42 municipalités semées aux quatre vents de la circonscription, des gens en vacances, des jours ensoleillés... et puis Roch.

POUR NE PAS PERDRE UN CONTRAT DE \$47 MILLIONS

Les travailleurs de Marine demandent à Québec d'intervenir

QUEBEC (PC) — Les travailleurs de Marine Industrie ont demandé hier au gouvernement québécois d'intervenir afin d'empêcher qu'un contrat de \$47 millions pour la construction d'une cale sèche flottante n'échoue entre les mains d'une firme allemande.

Les représentants des travailleurs du chantier maritime ont rencontré à son bureau, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, afin de lui exposer leurs demandes.

M. Biron s'est refusé par la suite à rencontrer la presse si bien qu'il a été impossible de connaître le point de vue du gouvernement dans cette affaire.

Le président des syndicats de Marine, M. Pierre Marier, a indiqué, pour sa part, qu'il était satisfait de cette rencontre ajoutant qu'il fait confian-

ce en M. Biron pour piloter ce dossier. Les travailleurs de Marine désirent que le Québec s'engage à combler l'écart existant entre la soumission de leur entreprise et celle de la compagnie allemande Man.

Selon certaines informations, ce différentiel pourrait atteindre jusqu'à \$8

millions mais M. Marier soutient qu'il pourrait être inférieur à cela ou que le Québec pourrait en défrayer une partie (\$3 millions par exemple) et demander à Ottawa de compléter la somme.

Ce sont les chantiers Halifax Industries Ltd en Nouvelle-Ecosse qui ont commandé cette cale sèche dont le coût sera

financé à 80 p. cent par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER).

L'adjudication du contrat ne se fera qu'à la fin du mois mais le plus bas soumissionnaire serait la société Man qui jouit d'une dévaluation du mark et de l'aide du gouvernement allemand.

UN VRAI RÉGAL À PRIX SPÉCIAL POUR LA SAISON ESTIVALE



À La Villa du Poulet, on veut partager avec vous les bons moments de l'été en vous offrant deux 'bons gourmands'. Quand vous aurez le goût du meilleur poulet qui soit, profitez du rabais appréciable sur le Seau de bon poulet et du prix spécial sur notre Casse-croûte. Du bon poulet, y'en a pas d'égal pour se régaler de bons goûters tout prêts à peu de frais.

Poulet Frit à la Kentucky

ÉCONOMISEZ \$1.50 sur le SEAU

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 16 AOÛT 1981.

Présentez ce bon à La Villa du Poulet de votre voisinage. À l'achat d'un Seau de 15 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky, vous ne paierez que \$7.49.

La Villa du Poulet

CASSE-CROÛTE à \$1.49 seulement

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 16 AOÛT 1981.

Présentez ce bon à La Villa du Poulet de votre voisinage. À l'achat d'un Casse-croûte contenant deux morceaux de Poulet Frit à la Kentucky et d'une généreuse portion de frites dorées, vous ne paierez que \$1.49.

La Villa du Poulet

Québec appelé à instituer une enquête sur le camping et la marina de Sorel

Dans un télégramme adressé au premier ministre du Québec, René Lévesque, le comité exécutif du Conseil central des syndicats nationaux de Sorel (SCN) demande au gouvernement du Québec d'instituer une enquête publique sur la «scandaleuse» affaire de la marina publique de Sorel qui met en cause les ministres Lucien Lessard et Yves Duhaime ainsi que le député péquiste du comté de Richelieu, Maurice Martel.

MICHEL GIRARD

Cette instance de la CSN exige également du premier ministre du Québec que son gouvernement fasse la lumière sur le camping provincial de Sorel dont l'embarcadere est mis gratuitement depuis cinq ans à la disposition d'une entreprise privée, «Croisière des Iles de Sorel».

Notons que le Conseil du travail Richelieu-Yamaska (FTQ) a donné son appui à la requête du conseil central de la CSN

parce qu'il juge nécessaire d'éclairer la population sur l'administration de ces installations publiques.

Par le biais de cette demande d'enquête publique, le comité exécutif du CC de Sorel veut à tout prix que le gouvernement Lévesque donne suite aux diverses révélations contenues dans les articles publiés récemment par LA PRESSE sur la marina publique de Sorel (20 juin) et le camping provincial de Sorel (25 juin).

Il est important de signaler que depuis la parution de ces articles, aucun membre du gouvernement du

Parti québécois (y compris les ministres et le député impliqués) n'a à mis quel que commentaire que ce soit. Il faut dire qu'il en est de même pour les membres de l'opposition libérale (l'ancien ministre libéral Claude Simard est également mis en cause dans cette affaire).

Rappelons les faits. Cette marina publique est un projet gouvernemental réalisé par l'ancien ministre libéral Claude Simard dans le fief de sa famille à Sorel et elle a coûté quelque \$5 millions.

La situation au camping provincial

de Sorel est sensiblement la même: cet autre projet réalisé par M. Simard au cours de la même période a coûté au Trésor québécois environ \$2 millions.

Craignant de se faire accuser de favoritisme envers les membres du club privé «Marina Sorel», le gouvernement du Québec a décidé de se débarrasser, même pour une poignée de dollars, de la luxueuse marina de Sorel, dont la réelle valeur marchande varierait présentement de \$400,000 à \$800,000. Grâce à l'appui du député péquiste Maurice Martel et des ministres Yves Duhaime et Lucien Lessard (respectivement ancien et actuel ministres du Loisir, de la Chasse et de la Pêche) à leurs revendications, les 300 membres de ce club privé ont pu profiter depuis 1976 de plusieurs traitements de faveur. Ils ont obtenu le contrôle sur l'attribution des quais disponibles (300 sur 330), ils ont profité de frais de location de quais nettement en dessous du marché et leur club a pu réussir à obtenir du gouvernement pour la somme nominale de \$1 la concession de la Capitainerie de la marina.

Au sujet du camping provincial de Sorel, rappelons que le propriétaire de la compagnie «Croisière des Iles de Sorel» utilise gratuitement depuis cinq ans l'embarcadere du camping à ses propres fins commerciales. Le bateau de croisière de l'entreprise, «Le Survenant III», rapporte annuellement à son propriétaire un chiffre d'affaires de \$250,000 et transporte environ 35,000 passagers par année.

«Pour ou CSN, il apparaît évident que le parc nautique (la marina) et le camping provincial de Sorel ont été financés à même les deniers du peuple québécois. Alors pourquoi vouloir se débarrasser de la marina de Sorel qui a coûté très cher aux contribuables du Québec? Le gouvernement voudrait vendre cet édifice public pour le remettre à

qui? Pourquoi le gouvernement ou des fonctionnaires du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ont-ils laissé à un groupe particulier (le club privé) l'attribution des 300 quais aux usagers, la concession de la Capitainerie et des services attenants?»

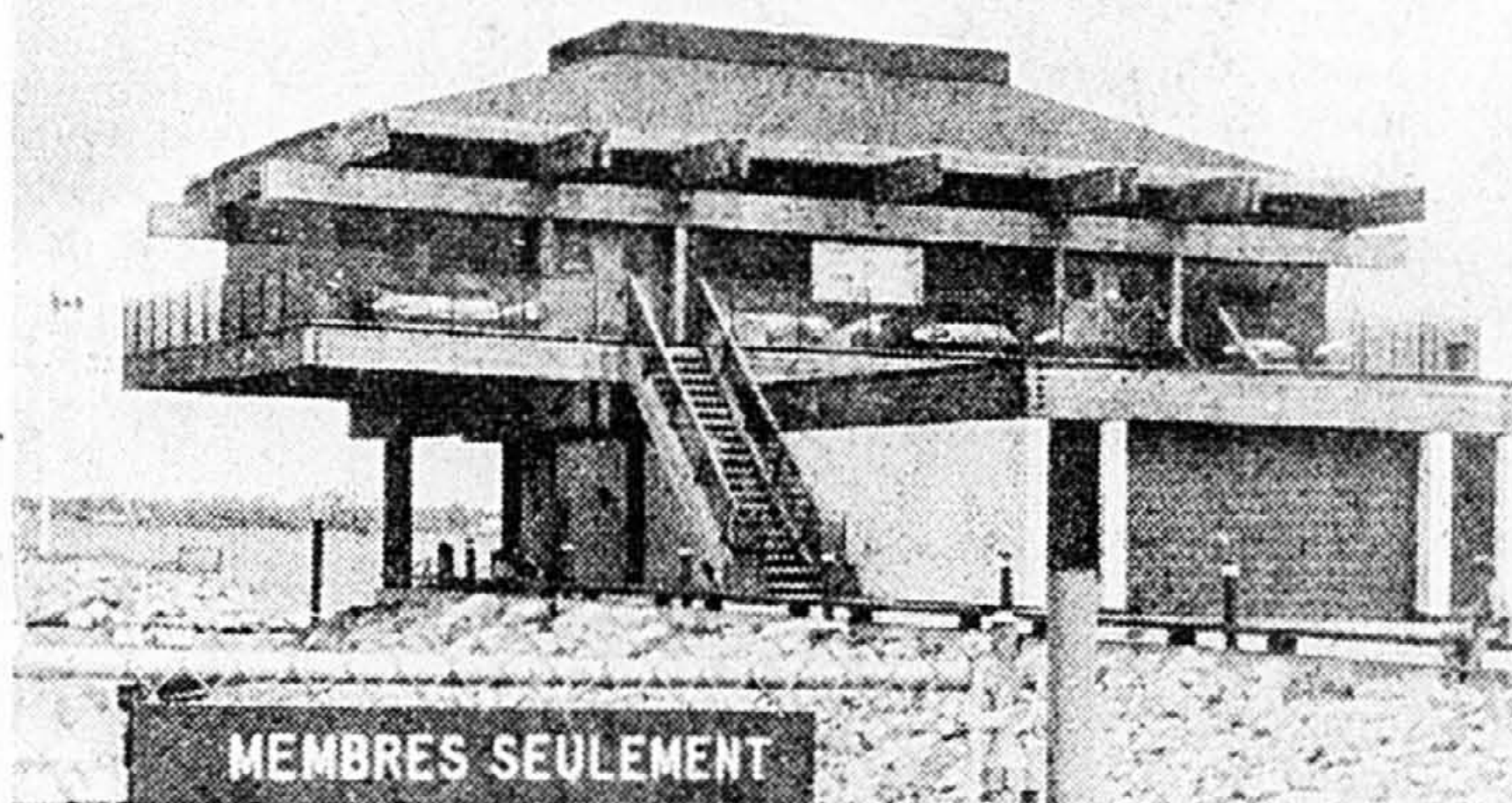
Ce sont là quelques-unes des questions que le directeur de l'action politique du

Conseil central de la CSN de Sorel, Jean Larochelle, a posées au nom de son groupe au premier ministre Lévesque.

Le président du Conseil du travail Richelieu-Yamaska (FTQ), Michel Pélouquin, se demande, pour sa part, comment il se fait que le club privé «Marina Sorel» peut se permettre de retenir dans ses coffres les

frais de location des quais dus par leurs membres au gouvernement «et ce, afin d'obtenir de celui-ci certains droits et privilèges», affirme-t-il.

Pour les dirigeants de ces filiales de la CSN et de la FTQ, il ne fait pas de doute que Québec doit aussi conserver ces équipements communautaires et redonner aux fonctionnaires locaux le contrôle du parc nautique et du camping.



La Capitainerie de la marina de Sorel.

L'implantation de Stablex: le duel se fait plus serré

Les protagonistes politiques et privés dans l'affaire de l'implantation, à Blainville, de l'usine Stablex de disposition des rejets industriels inorganiques se sont livrés un duel serré, cette semaine, en vue de se gagner la faveur de l'opinion.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le coup d'envoi a été lancé par les promoteurs mêmes, jeudi soir, qui ont expliqué aux journalistes quelles sont les mesures prises, actuellement, pour s'assurer que les sites de disposition du roc produit par les opérations de neutralisation des poisons, dans l'ancien camp militaire Bouchard, à Blainville, seront assez étanches pour empêcher un ruissellement éventuel, dans la nappe

phréatique, des produits de dégradation du roc.

Les porte-parole de cette compagnie internationale ont expliqué que le champ de disposition du roc est une précaution prise par le gouvernement du Québec; pour eux le roc dans lequel les toxiques deviennent emprisonnés par le procédé Sealosafe est parfaitement stable et peut être rejeté dans l'environnement sans qu'il soit nécessaire de créer des bassins de rétention. C'est du reste ce qui se produit en Angleterre et au Japon où le roc Stablex est utilisé pour créer du terrain neuf sur terre et en mer.

Néanmoins, pour se conformer aux exigences gouvernementales, Stablex réalise actuellement un programme d'études hydrogéologiques afin de déterminer

l'étanchéité de l'argile ou les masses de roc nouveau seront déposées. La compagnie a indiqué que, si l'argile devant retenir les eaux de lixiviation, devait présenter des failles — ce qu'elle ne croit pas — un revêtement des bassins sera disposé qui retiendra les écoulements. La présente étude est réalisée par le ingénieur ABBDL au coût de \$157,000. Sa réalisation avait été suggérée dans le rapport soumis il y a quelques mois par le Bureau d'audiences publiques.

Le député libéral de Nelligan, Clifford Lincoln, qui se fait actuellement le défenseur des nombreux citoyens de Blainville qui s'opposent à ce projet, a tenu une conférence de presse, hier, où il a réclamé que le site de Blainville soit carrément rejeté. M. Lincoln, qui ne conteste pas la qualité du procédé Stablex a dit voir des contradictions entre

les rapports fournis au ministre par les fonctionnaires du ministère de l'Environnement et le rapport synthèse rédigé par le sous-ministre André Caillé, ce dernier document, daté de mai dernier, ayant constitué la base sur laquelle le conseil des ministres se serait fondé pour prendre la décision de choisir Blainville.

Encore le site

Le rapport du service d'analyse des études d'impact du ministère de l'Environnement, lui, présenté au ministre en mars de cette année, souligne le choix du site de Blainville. En réalité, dans ses conclusions, les quatre auteurs, des spécialistes de diverses disciplines, opinent que, «après avoir pesé tous les aspects environnementaux, et les risques possibles associés, nous pouvons dire avec suffisamment de certitude que

l'on devrait des maintenant éliminer le site de Blainville et orienter les études vers l'emplacement de Mascouche et, le cas échéant, vers un nouvel emplacement. Ainsi, l'on pourrait répondre hors de tout doute raisonnable aux critères de sécurité mis de l'avant par le ministère de l'environnement...».

Somme toute, M. Lincoln estime que le site de Blainville a été choisi pour des raisons subjectives. Le gouvernement fédéral, enfin, ont souligné les promoteurs, a expédié un télégramme aux promoteurs ou il exprime sa satisfaction des mesures prises par le gouvernement du Québec pour protéger l'environnement du site de Blainville. Ce site, on le sait, est une propriété du gouvernement fédéral et la partie sur laquelle l'usine Stablex sera implantée sera vendue au gouvernement du Québec.

Félicitations aux gagnants du Concours Bahamas!

Voici la liste des 25 heureux gagnants des voyages d'une semaine, pour 2 personnes, à West End Bahamas offerts par Adventure Tours et Voyages La Baie:

- | | |
|--|-----------------------------------|
| Morty Zafran, de Montréal. | France Bétournay, de Ste-Thérèse. |
| Violette Lamarche, de Duvernay. | Lise Marier, de Longueuil. |
| Jacqueline Lacelle, de St-Léonard. | Erin Burnett, de Dorval. |
| Francine Allard, de Dollard-des-Ormeaux. | Michel Tremblay, d'Arvida. |
| Michel Laprise, de Longueuil. | Huguette Hubert, de Chomedey. |
| Germain Lepage, de Chicoutimi. | Agathe Clermont, de Ste-Julie. |
| Hélène Ferland, de St-Lambert. | France Bourgie, d'Otterburn Park. |
| Micheline O'Connor, de Dorval. | Noëlla Chagnon, de Montréal. |
| Miriam Smith, de St-Laurent. | L. Glencross, de Dorval. |
| Marie Damian, de Cartierville. | Jacques Bergeron, de Montréal. |
| Fleurette Létourneau, de Montréal. | Isabelle Baraké, de Longueuil. |
| Stella Bélanger, d'Anjou. | Marc Gascon, de Montréal. |
| L. Carrière, de Duvernay. | |

Encore une fois, félicitations à tous les gagnants!



ADVENTURE TOURS

TRAITEMENT DE LA DÉPRESSION

Le Centre de recherche en psychiatrie biologique de l'hôpital Douglas est en train de conduire un programme d'évaluation sur l'efficacité du métabolisme de médicaments contre la dépression. Nous sommes à la recherche de personnes entre 21 et 60 ans, en bonne santé physique, qui souffrent de symptômes de la dépression modérée. Les symptômes fréquemment perçus dans les états de dépression sont les suivants: la tristesse, la fatigue ou manque d'énergie, la perte des intérêts habituels, l'insomnie, l'anorexie et l'incapacité de se concentrer. Chaque patient aura une prise de sang de même qu'une interview avec un psychiatre 6 raison d'une fois par semaine. Le programme de traitement dure six semaines, est confidentiel et gratuit.

Si vous voulez plus de renseignements ou un rendez-vous, téléphonez après 11h du lundi au vendredi.

Docteur R. Spees
(tél.: 761-6131, poste 220)

AVIS AU PERSONNEL DE LA C.E.C.M. RELEVÉS D'EMPLOI

En raison de la grève des postes, les relevés d'emploi des salariés ayant quitté la C.E.C.M. à la fin de l'année scolaire seront distribués du 20 au 24 juillet 1981, au 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal, 1er étage. Ces relevés d'emploi sont nécessaires à ceux qui veulent se prévaloir de l'assurance-chômage.

Heures de bureau: 8:30 à 12:00 A.M.
1:00 à 4:00 P.M.
Renseignements: 525-6311 poste 578



PISCINES MAURICIENNES LTÉE

4799 voie de service nord 640 Lachenaie
645-4511 — 581-5452 (près du poste de péage)
Région Mauricie (819) 376-1154 - (418) 328-3267

VOIE DE SERVICE	POSTE DE PÉAGE
AUTOROUTE 40	=
TERREBONNE 640 CHARLEMAGNE	

PRODUITS CHIMIQUES



jusqu'au 18 juillet

Super vente de juillet 81

Piscines creusées

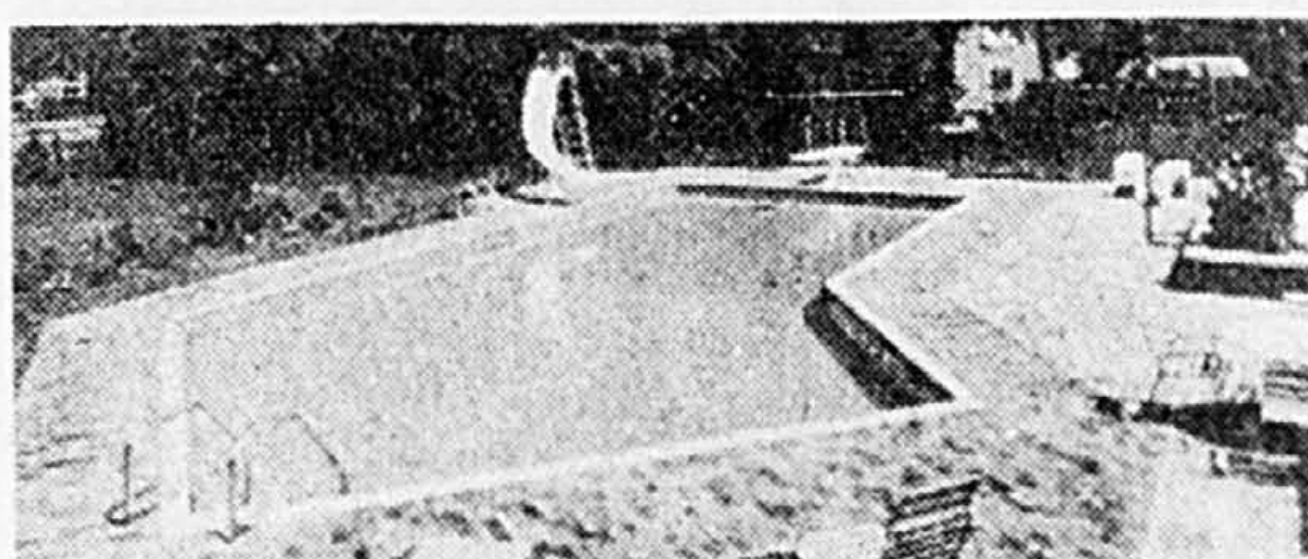
- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 16' x 32' | \$4,895 ⁰⁰ |
| 14' x 28' | \$4,775 ⁰⁰ |
| 16' x 34' (Octogonale) | \$4,995 ⁰⁰ |
| 16' x 32' (Rhein) | \$5,495 ⁰⁰ |

Acier et vinyle (30 gauges)
Installation et taxe provinciale incluses.

Équipement inclus:

- Filtre Jacuzzi 20", moteur ¾ H.P.
- échelle 3 marches
- tremplin 6 pieds
- ensemble entretien
- balayeuse complète
- câble et bouées (4)
- chlore HTH 50 lb
- algécide PH + et PH -
- drain de fond
- rebord 7" P.V.C. ou «Bull nose»
- Fermes votre piscine gratuitement automne 1981.

VENEZ NOUS VOIR ET VOUS N'ACHÈTEREZ PAS AILLEURS!



Garanties incluses:

- | | |
|----------------------------|----------------|
| Toile de vinyle 30 gauges: | 10 ans prorata |
| Murs d'acier 14 gauges: | 20 ans |
| Accessoires: | 1 an |
| Installation: | 5 ans |

Expérience:
Piscines Mauriciennes Ltée a 19 ans d'expérience dans l'installation et réparation de piscines creusées et 14 ans dans la vente. La compagnie Piscines Mauriciennes Ltée est la propriété de Messieurs Gérard et Viateur Jacob depuis 14 ans.

Piscines Mauriciennes Ltée peut affirmer avoir vendu et installé depuis 1967 une quantité imposante de piscines dans les régions suivantes:

- Dorval
- West Island
- Grand Montréal
- Laval
- Rive sud et dans la Mauricie

Piscines Mauriciennes Ltée a fait l'installation de plus de 3,000 piscines creusées à travers le Québec, soit pour leur propre compte, soit pour le compte de Piscines Dauphin.

PISCINE HORS TERRE:

Aussi toutes grandeurs de piscines hors terre de marques réputées, à des prix spéciaux.

la  aie



**Si vous avez 65 ans ou plus,
vous pourrez économiser 10%
sur presque tout en magasin,
le jeudi 23 juillet!**

À tous les 65 ans et plus et jeunes de coeur... Chapeau!

Vous qui avez 65 ans ou plus mais qui restez jeunes de coeur et actifs, c'est votre fête! Eh oui! nous vous fêtons... pour vous montrer à quel point nous vous apprécions! Alors, jeudi prochain, le 23 juillet, toute notre journée vous sera dédiée. Vous pourrez profiter d'un rabais de 10% sur presque toute la marchandise* en magasin! Tous les magasins la Baie seront de la partie, naturellement!

Jeudi prochain, mettez-vous donc sur votre trente et un et venez faire un tour à la Baie! **N'oubliez pas votre preuve d'âge!**

* NB. Le rabais spécial de 10% est accordé sur le prix de la marchandise à prix ordinaire ou réduit. Toutefois, il ne sera pas accordé dans les rayons et comptoirs suivants: Timbres et monnaies, Charlton à la Baie, salon d'optique, L'audio-prothésiste, Laura Secord, nettoyage de tapis et de meubles, Parkade la Baie, Ticketron, billets de loterie, Voyages la Baie, Bureau de poste, certificats-cadeaux, Services financiers Eaton/Baie, location d'autos Hertz et emballage-cadeaux.

Restez donc à dîner!

Pour bien fêter votre journée, pourquoi ne pas venir déguster une délicieuse morue Florentine accompagnée de pommes de terre à votre choix et d'un breuvage rafraîchissant, le tout pour seulement

2⁸⁹ par personne

La Chaumière, au septième, centre-ville
et dans toutes les succursales sauf Rockland.

• Centre-ville, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h • Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
• Centre-ville 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Dorval 631-6741 • Rockland 739-5521
• Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

